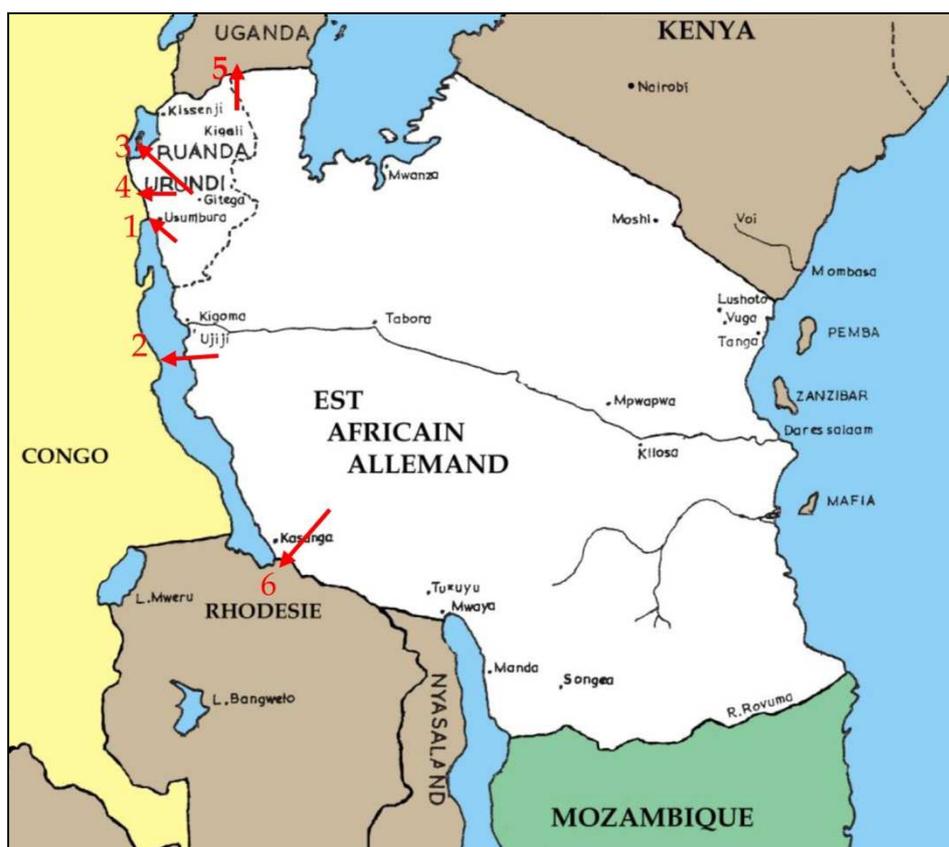


## 1915-1918 Le courrier des militaires belges pendant la campagne de l'Est Africain Allemand

Par Luc Vander Marcken



Dès les premières semaines de la guerre et malgré l'attitude neutre de la Force Publique (armée coloniale congolaise) à la frontière Belgo-Allemande dans l'Est Africain, les Allemands lancèrent des attaques au sud d'Uvira (1), sur Toa sur le lac Tanganjika le 15 et le 22 août 1914 (2), sur l'île Kwidjwi (3) sur le lac Kivu le 24 septembre 1914 et sur la Ruzizi (4) en janvier 1915. Ils attaquèrent également les britanniques en Ouganda (janvier 1915) (5) et en Rhodésie (septembre 1914) (6).



Ces attaques de peu d'ampleur purent être repoussées mais l'ennemi déployant une grande activité devant la ligne de communication avec le lac Victoria, des mesures furent prises immédiatement pour parer à toute tentative de coup de main sur Rutshuru au Congo Belge ou sur Kigezi en Ouganda (voir carte suivante). A partir de début janvier 1915 le XII<sup>ème</sup> Bataillon de la Brigade Nord commandé par le Major Gilly, renforcé d'une section d'artillerie, soit 720 hommes, vient renforcer la défense britannique en Ouganda au nord de la frontière de l'Est Africain Allemand, principalement à Kigezi et Kabale. Après une intense préparation (augmentation des effectifs, apport d'artillerie venue d'Europe dont des batteries Saint-Chamond venu de France en pièces détachées via Mombasa et remontées à Kigezi) les troupes belges situées au Congo et en Ouganda passèrent à l'offensive en avril 1916.

L'histoire postale de ces événements se décompose en deux périodes distinctes :

1. La période défensive (août 1914 – avril 1916) et le courrier des troupes belges envoyées en renfort des britanniques en Ouganda.
2. La période offensive (avril 1916 – décembre 1917) et l'occupation par les Belges d'une grande partie de la colonie allemande et l'emploi de cachets militaires ainsi que de timbres et marques d'occupation.

## Les Congolâtres

### 1. La période défensive (août 1914 – avril 1916)

Bénéficiant de la franchise postale, les militaires belges en Ouganda utilisèrent en majorité des entiers postaux congolais, ce courrier confié à la poste ougandaise transitait par M'Barara et Entebbe, traversait le lac Victoria pour être débarqué à Kisumu d'où il empruntait la ligne de chemin de fer Kisumu-Mombasa. De Mombasa le courrier était embarqué à bord de navires britanniques pour rejoindre l'Europe. Malgré la franchise postale, plusieurs militaires affranchirent leurs envois avec des timbres du Congo Belge ou des timbres Ougandais.



Entier postal (Catalogue Stibbe n°36) utilisé comme support écrit à Kigezi (Ouganda) le 28 septembre 1915 par le Capitaine Dupont, à destination de la France, affranchi par un timbre à 6 c. de l'Est Africain Anglais oblitéré à Mbarara 14 OC 15, cachet de transit Mombasa 26 OC 15. Au verso, cachet d'arrivée Montmorency 17 11 15, aucune censure.

Le Capitaine Dupont était le Commandant de la 2<sup>ème</sup> Compagnie du XII<sup>ème</sup> Bataillon de la Brigade Nord détachée en Ouganda pour protéger les lignes de communication vers le lac Victoria.



Lettre en franchise militaire écrite à Kigezi par le Sous-officier R. Lebeau, à destination de la Belgique non occupée. Oblitération Mbarara 4 NO 15 et cachet de censure en violet « Passed by/POSTAL CENSOR/Mombasa. » Au verso, censure manuscrite (sous la bande de fermeture) « Vu pour censure militaire / (signé) Moulaert », cachet de transit Entebbe 8 NO 15, Mombasa 16 NO 15 et 17 NO 15 où la lettre est censurée et refermée avec une bande gommée « OPENED BY CENSOR / UNDER / MARTIAL LAW » et cachet d'arrivée « Postes militaires Belgique 29 XI 15 ».

Le Sous-officier Lebeau (artilleur) était affecté au dépôt dépendant directement de l'Etat-Major des troupes du Nord, la lettre fût écrite pendant la période d'instruction de la première batterie Saint-Chamond à Kigezi. (« Les campagnes Coloniales Belges II, p.72)

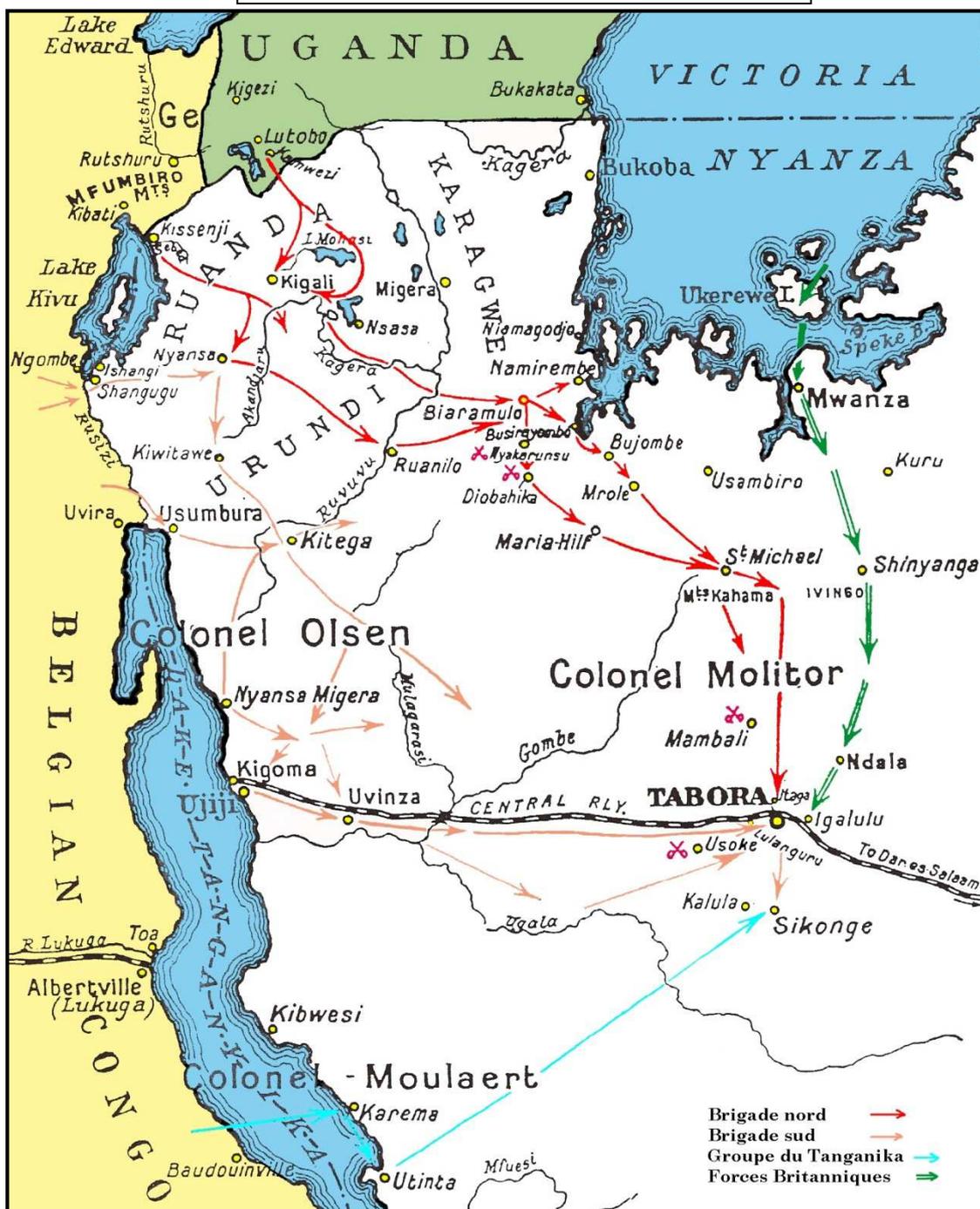
La censure militaire manuscrite (une des plus anciennes connues, à ce jour, de la campagne de l'Est Africain Allemand) est de la main de son Commandant le Capitaine Maurice Moulaert, frère du Colonel Georges Moulaert, Commandant du Groupe du Tanganika.

2 La période offensive

En avril 1916 les troupes belges, sous le commandement du Général Tombeur, réparties en deux brigades (nord et sud) passent à l'offensive. La brigade nord commandée par le Lt-colonel Molitor s'empare de Kigali le 6 mai, Nyansa le 19 mai, Biaramulo le 24 juin, Namirembe le 30 juin, Diobahika le 15 juillet. Fin août la brigade occupe toute la zone au sud du lac Victoria et entame un mouvement au sud vers Tabora. La brigade sud commandée par le Lt-colonel Olsen, de son côté, prend Shangugu le 19 avril, Nyansa le 19 mai, Usumbura le 6 juin, Kitega le 17 juin, Kigoma le 28 juillet et en progressant le long de la voie ferrée marche sur Tabora en livrant les combats de Malagarassi (15.8), d'Usoke (30.8) et de Lulanguru (12.9). Tabora est pris le 19 septembre 1916.

Venant d'Albertville les troupes du Tanganika avaient pris Karema le 6 août et Utinta le 9 août, il se joint ensuite à la marche vers Tabora.

La campagne de Tabora avril à septembre 1916



## Les Congolâtres

Il subsiste très peu de courrier émanant des troupes belges pendant le début de l'offensive. Sur les documents connus (en général des entiers postaux du Congo), on remarque l'absence totale de marques ou de censures militaires belges.



Entier postal (Stibbe n°42) en franchise militaire écrit le 1<sup>er</sup> mai 1916 par le Sous-officier Vervaecke, à destination de la France. Oblitération Mbarara 17 MY 16, cachet de transit Mombasa 29 et 30 MY 16, cachet POSTES MILITAIRES BELGE du 25 VI 16 et après changement de destination cachet d'arrivée Aumale 1-7 16.

Le 1<sup>er</sup> Sous-officier Vervaecke faisait partie de la 1<sup>ère</sup> Cie du XII<sup>ème</sup> Bataillon du 4<sup>ème</sup> Rég. de la Brigade Nord au combat, à cette date, au nord-est du lac Kivu sur la rivière Sebea.



Entier postal (Stibbe n°42) en franchise militaire écrit à Kigali le 13 mai 1916 par le Sous-officier infirmier Dequeker, à destination de la France. Oblitération Mbarara 23 MY 16, cachet de transit Mombasa 5 et 6 JN 16 où l'entier est censuré, cachet de censure en violet « Passed by/ POSTAL CENSOR/ Mombasa. ».

Le 1<sup>er</sup> Sous-officier Dequeker faisait partie du 3<sup>ème</sup> Régiment de la Brigade Nord, il écrit cet entier à Kigali pris aux Allemands une semaine auparavant (6 mai 1916).

### 3 Les timbres d'occupation

#### 3.I. Les griffes de Kigoma

Les timbres du Congo Belge de 1915 surchargés Kigoma furent longtemps catalogués comme les premiers timbres surchargés utilisés dans les territoires occupés par les troupes belges (encore de nos jours dans, par exemple, le catalogue Yvert & Tellier). En vérité, les griffes de Kigoma (nous verrons qu'il en existe trois différentes) furent utilisées par les troupes d'occupation belge à Kigoma, à l'initiative du Colonel Moulaert, comme marque de départ (en somme une oblitération ou annulation) ou de passage. Le succès de la campagne et la fierté des troupes belges d'avoir réussi à prendre la maîtrise sur le lac Tanganika, poussa bon nombre de combattants belges à se faire confectionner des « souvenirs » constitués de séries complètes de timbres du Congo Belge de 1915 revêtus de la surcharge Kigoma. Si, de ce fait, on trouve régulièrement les timbres ainsi surchargés, il est, par contre, beaucoup plus rare de trouver des courriers, ayant régulièrement voyagés, revêtus d'une de ces griffes.

Type A **Kigoma** en lettre gothique et d'une longueur de 20 mm



Entier postal (stibbe n°42) à destination d'un militaire en Belgique revêtu de la griffe type A de Kigoma en rouge et du cachet encadré « UDJJI 22 AUG.1916 », censuré « OCCUPATION BELGE/COMMANDEMENT/CERCLE d'UDJJI », paraphé Van Enningen (Capitaine à l'état-major du cercle d'Udjiji) et revêtu de la griffe CENSURE en violet. L'entier est ensuite oblitéré à Albertville le 30 août 1916. Cachet d'arrivée POSTES MILITAIRES BELGIQUE 5 XI 16.

Une grande partie du courrier au départ ou transitant par Kigoma est revêtu d'une griffe UDJJI encadrée d'origine allemande, frappée le plus souvent en bleu et parfois en noir, récupérée dans le matériel allemand laissé sur place.



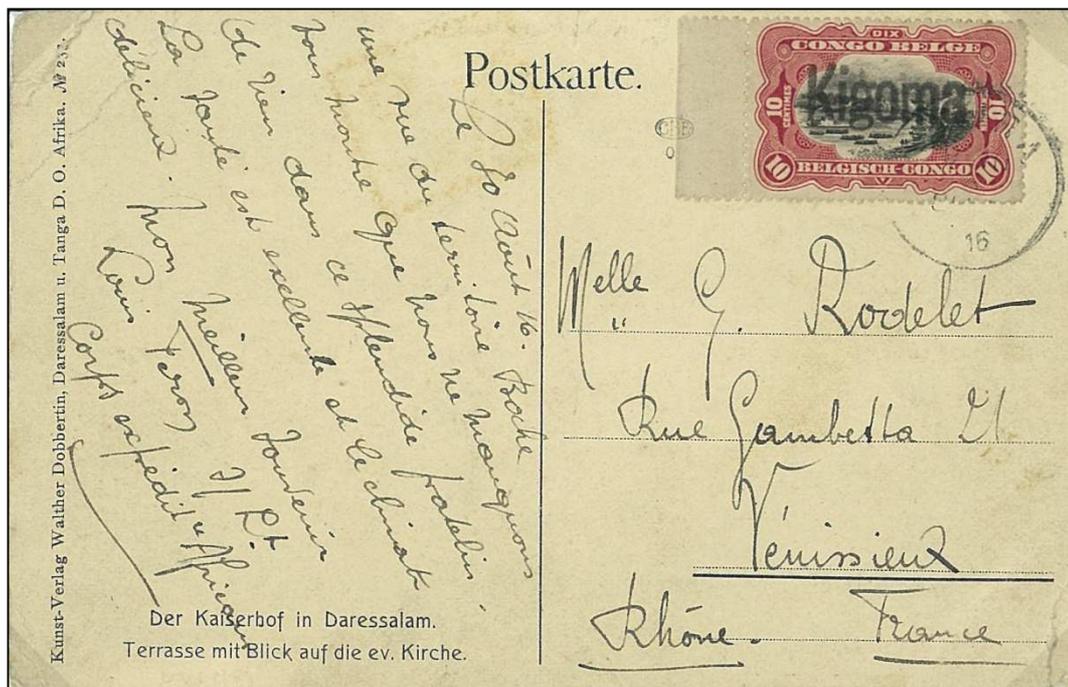
Le Colonel Moulaert du Groupe du Tanganika a déclaré : « Ultérieurement, après la prise de Kigoma, les fournitures de bureau du chemin de fer allemand permirent le fonctionnement des services administratifs du Groupe. Nous avons dû vivre sur le pays, même pour les fournitures de bureau »

Type B **Kigoma** en lettre romaine et d'une longueur de près de 24 mm, utilisé d'août à novembre 1916 en violet-gris et en violet.



Carte postale en franchise militaire à destination de la Grande-Bretagne revêtue de la griffe type B de Kigoma employée comme marque d'origine. Censurée « Vu pour la censure / le Major commandant le Rég't ». La carte est ensuite oblitérée à Albertville le 6 novembre 1916.

Type C **Kigoma** en lettre romaine et d'une longueur de 20,5 mm, utilisée d'août à décembre 1916 en noir.



Carte postale illustrée affranchie à 10 c. par un timbre du Congo Belge revêtu de la griffe type C de Kigoma, écrite le 30 août 1916 à destination de la France, aucune censure. La carte est dirigée vers le nord du Tanganika et est oblitérée à Uvira le 30 août 1916. Au verso, cachet d'arrivée 6-11 16.

3.II. L'émission « TOMBEUR »

**RUANDA. URUNDI.**

Plus d'un mois après le début de l'offensive, fin mai 1916, les sultanats du Ruanda et de l'Urundi étant presque entièrement conquis, le Quartier Général des troupes en campagne reçut un télégramme du Ministère des Colonies :

« Pour troupes en opérations dans l'Est Africain Allemand, utiliser timbres du Congo Belge avec surcharge du nom des provinces conquises. »

Suite à ce télégramme le Général Tombeur, commandant en chef des troupes en campagne, édicta le 11 juin 1916, à Kigali, au nom du Roi des Belges, une ordonnance organisant le service postal en territoire occupé, dont voici le 1<sup>er</sup> article :

« Toutes les valeurs postales en usage au Congo Belge ont cours en pays occupé ; elles y ont dorénavant seules cours. Elles portent en surcharge la mention « Ruanda » ou « Urundi » suivant qu'elles ont été émises dans l'un ou l'autre territoire ».

En conséquence, l'Etat-major du Général Tombeur fit confectionner par une maison de Nairobi les deux cachets « RUANDA » et « URUNDI » réalisés en caoutchouc et monté sur un support métallique fixé à un manche en bois. On fit également venir du bureau postal de Rutshuru (Congo Belge) un certain nombre de feuilles de toutes les valeurs de l'émission Mols de 1915 ainsi que des entiers postaux. Il semblerait que le travail de surcharge débuta en août 1916 à Pambani (sud du lac Victoria) exécuté par le Lieutenant Pirsch, et se poursuivi au fur et à mesure des besoins. Bien que la progression des troupes belges se développât bien au-delà de ces deux sultanats, on se servit de ces timbres dans tous les territoires occupés.

En octobre 1916 un nouveau télégramme du ministère arriva au Quartier Général :

« Avons fait imprimer timbres Congo Belge avec surcharge EST AFRICAIN ALLEMAND – OCCUPATION BELGE / DUTSCH OOST-AFRIKA BELGISCHE BEZETTING. Prière renvoyer stock existant, ainsi que cachets. »

Ce à quoi le Général Tombeur répondit : « Stock épuisé. Renvoie cachets ».

L'émission « TOMBEUR » fut mise hors cours le 1<sup>er</sup> janvier 1917.



Entier postal du Congo Belge surchargé URUNDI et annoté par le Lieutenant Pirsch, l'officier ayant effectué le travail de surcharge : « Surcharge faite en vertu de l'ordonnance n° III du 11 juin 1916 par le soussigné, Comdt du GQG des troupes de l'Est » signé Pirsch.

Les Congolâtres



Entier postal n° 2 surchargé URUNDI écrit à Tabora par le sous-lieutenant Lespagnard le 28 septembre 1916 à destination de la Belgique. Oblitération Albertville 23 OCTO 1916.

Le sous-lieutenant Lespagnard faisait partie de la 3<sup>e</sup> Compagnie du II<sup>ème</sup> Bataillon de la Brigade sud, c'est cette compagnie qui entra la première à Tabora le 19 septembre 1916, soit neuf jours plus tôt.



Lettre affranchie à 25 c. par un 10 c. et un 15 c. surchargés RUANDA à destination des Pays-Bas. Oblitération militaire anglaise « F.P.O. N°305 7 OC 16 ». Au verso, manuscrit « Vu pour censure militaire + signature ».



Lettre recommandée écrite par Henion, correspondant de guerre en mission spéciale attaché à l'Etat-major principal affranchie à 5 Fr. par un 5 Fr. orange surchargé RUANDA écrite à Tabora à destination de la France. Oblitération Tabora double cercle<sup>1</sup> en bleu le 15 décembre 1916, grand cachet double cercle avec armoirie « CONGO BELGE \* CT. DES TROUPES DE L'EST\* » frappé en violet-gris. Manuscrit « Vu pour censure militaire / Le Capitaine chef du secteur/ (signé) ». Petite griffe en bleu « AFFR. PAR / L'EXPEDITEUR ».

<sup>1</sup>Voir marques militaires



Au verso, grand cachet rectangulaire « CONGO BELGE / COMMANDEMENT SUPERIEUR / DES TROUPES MOBILISEES » en violet. Cachet mécanique d'arrivée Le Havre 9 MARS 17.

On ne connaît, à ce jour, que deux timbres à 5 Fr. surchargés RUANDA sur document.

Vue réduite du verso

## Les Congolâtres

### 3.III. La surcharge d'occupation typographique

Afin de remplacer les timbres surchargés « Tombeur » qui ne correspondaient plus à la réalité sur le terrain, l'avance des troupes belges s'étendant sur un territoire beaucoup plus vaste que les simples sultanats du Ruanda et de l'Urundi, le gouvernement en exil au Havre fit surcharger, à Londres, les huit valeurs de l'émission de 1915 et des entiers postaux du Congo Belge par la légende :

EST AFRICAÏN ALLEMAND  
OCCUPATION BELGE.

DUIÏSCH OOST AFRIKA  
BELGISCHE BEZETTING.

L'arrêté du 15 septembre 1916 fait mention de ces timbres et les cite en annexe de l'arrêté, on peut donc supposer que ce travail de surcharge fut effectué aux mois de juillet-août. La première date connue de l'emploi de ces timbres dans les territoires occupés se situe le 16 décembre 1916 à Tabora. (voir ci-dessous)



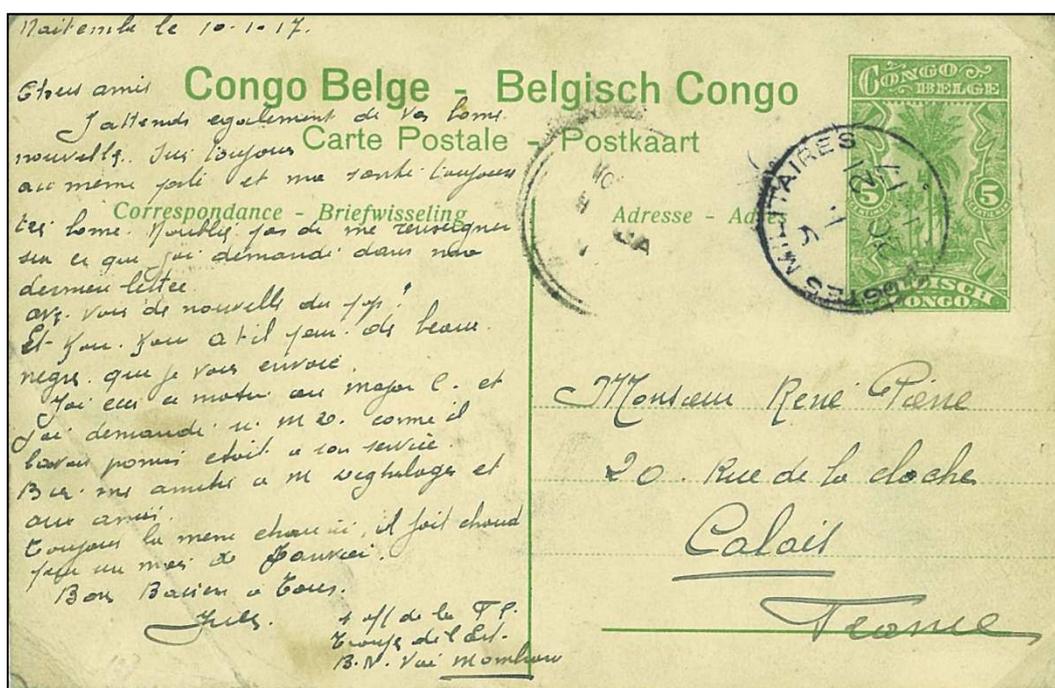
Lettre recommandée en franchise militaire affranchie à 25 c. (recommandation) oblitérée par le cachet militaire<sup>1</sup> TABORA 16 DE 16 à destination de la Grande-Bretagne. Etiquette de recommandé du Congo Belge avec inscription « Leger Post / Postes Militaires n°1 ». Indication manuscrite « Troupes de l'Est / Censure militaire / Le Lt colonel et le grpt / (signé) Thomas ». Au verso, cachet de transit Albertville 22 DECE 1916, Elisabethville 20 JANV 1917 et cachet d'arrivée Londres 4 MR 17.

<sup>1</sup> Voir chapitre suivant

#### 4. Les marques militaires

##### I. Cachet 24 mm « POSTES MILITAIRES »

Au début de l'année 1916 (date la plus ancienne connue le 27 février 1916) on voit apparaître un petit cachet à simple cercle de 24 mm comportant dans le haut « POSTES MILITAIRES » et une partie mobile sur quatre lignes, le jour, le mois, l'heure et l'année avec un point dans le bas. Il semblerait qu'il a existé douze exemplaires de ce cachet, dont certains nous sont connus à Muanza de janvier à mars 1917, à Karema jusqu'en décembre 1918, à Nyanza et à Kigoma jusqu'en 1921 au service des télégrammes. L'utilisation de ce type de cachet se terminant au cours de l'année 1923. Ce cachet est très rare sur documents ayant réellement voyagés, mais il servit régulièrement à l'oblitération de complaisance de nombreux timbres, surtout de l'émission Tombeur.



Entier postal du Congo Belge (Stibbe n°42) écrit à Naitembe (au sud de Muanza) oblitéré « POSTES MILITAIRES / 9 I 1917 » expédié vers la France.

##### II. Cachets double cercle des offices postaux

Le courrier des militaires belges empruntait, suivant sa destination et d'après les circonstances, trois routes :

1. par le lac Victoria (via Muanza après sa capture par les Anglais le 14 juillet 1916) et le chemin de fer anglais de Kisumu à Mombasa sur l'Océan Indien
2. par Kigoma (dès la prise de la ville le 28 juillet 1916) et Albertville à travers le Congo jusqu'à l'Atlantique
3. par la « Mittellandbahn » (chemin de fer allemand) dès qu'elle fut entièrement aux mains des alliés et en état d'être exploitée, jusqu'à Dar-Es-Salaam sur l'Océan Indien

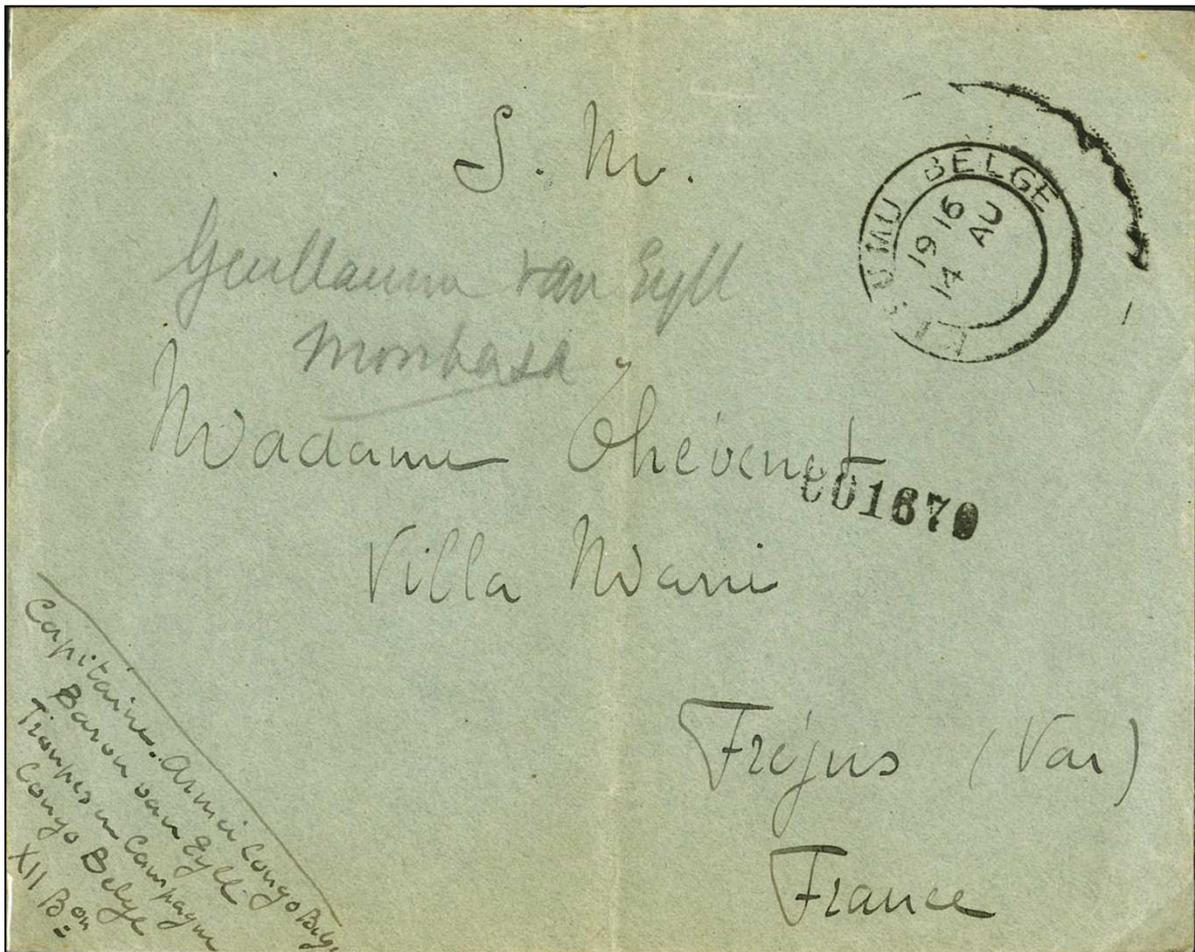
Pour chacun de ces itinéraires les belges établirent un office postal, à savoir, Kigoma, Kisumu et Tabora (extrémité est de l'occupation belge et station importante sur la Mittellandbahn).

II.1. Kisumu



Au mois de juillet 1916 les Belges obtinrent des Britanniques l'autorisation d'établir à côté de l'importante base anglaise de Kisumu (tête de ligne de la voie ferrée jusqu'à Mombasa) une base belge leur permettant d'effectuer leur ravitaillement et leurs évacuations par l'Océan Indien, évitant ainsi le long détour à travers le Congo jusqu'à l'Atlantique. Les Belges employèrent un cachet double cercle de 30 mm comportant les mots KISUMU BELGE et au centre l'année et le jour et le mois. La légende de ce cachet fut très mal appréciée par les Anglais et après quelques jours d'utilisation il fut remplacé par un nouveau cachet n'ayant plus que Kisumu comme légende.

Ce cachet est connu sur timbres de l'Est Africain Britannique et quelques très rares documents ayant voyagés

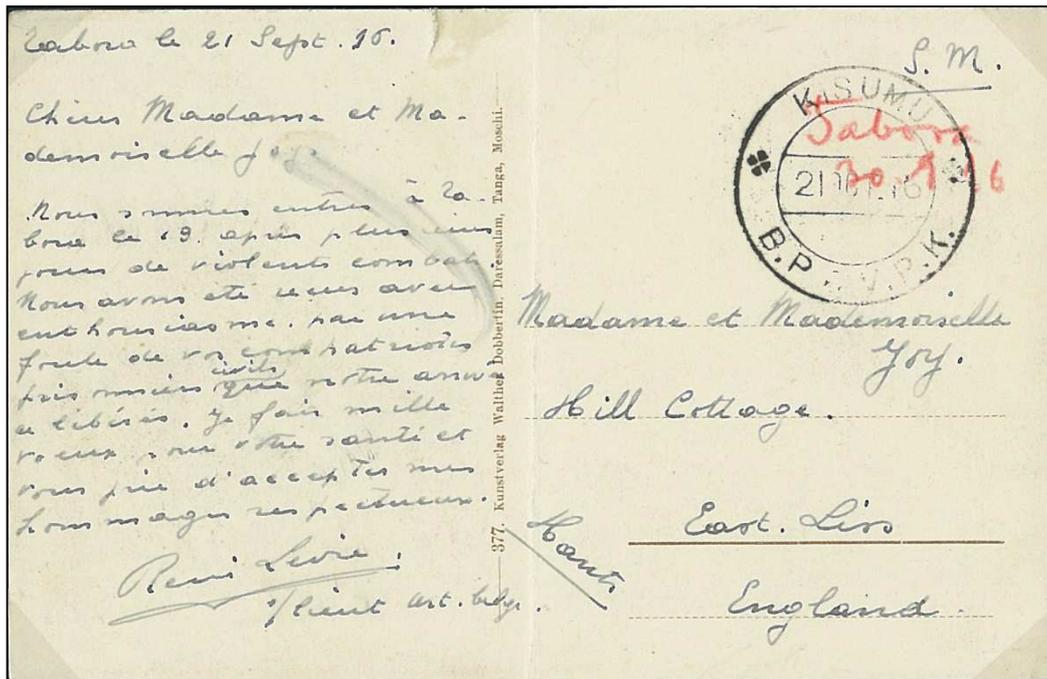


Lettre en franchise militaire expédiée de Kisumu cachet « KISUMU BELGE 1916 14 AU » à destination de la France. Au verso, inscription manuscrite « Censure militaire + signature », cachet de transit Mombasa 19 et 20 AU 16 et cachet d'arrivée Fréjus (date illisible).

Les Congolâtres

KISUMU B.P.C.V.P.K.

Le cachet « KISUMU BELGE » fut remplacé par un autre cachet double cercle de 31 mm comportant uniquement KISUMU dans le haut et comportant l'abréviation B.P.C.V.P.K. (Bureau Postal de Campagne VeldPostKantoor) dans le bas. Ce cachet sera en usage de septembre 1916 à mars 1917.



Carte postale illustrée en franchise militaire écrite à Tabora le 21 septembre 1916 à destination de la Grande-Bretagne. Indication manuscrite « Tabora 30.1.16 » au crayon rouge et cachet de transit KISUMU 21 OCT.16 B.P.C.V.P.K.

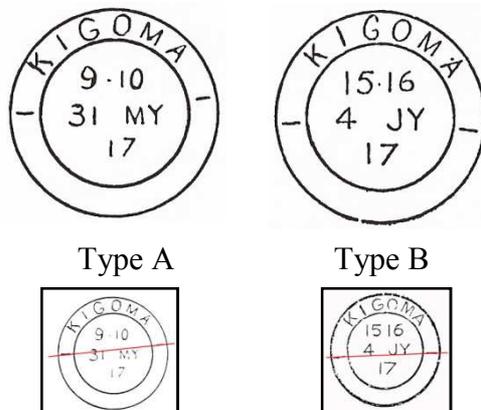
Cette carte est écrite à Tabora par le Sous-lieutenant René Levie de la Batterie n° 3 du XIIème Bataillon du 4<sup>e</sup> Régiment de la Brigade Nord deux jours après la prise de la ville par les Belges, on peut lire dans le texte : « Nous sommes entrés à Tabora le 19 après plusieurs jours de violents combats. Nous avons été reçus avec enthousiasme par une foule de nos compatriotes prisonniers civils que notre arrivée a libérés. »



Entrée des troupes belges à Tabora le 19 septembre 1916

II.2. KIGOMA

Après l'emploi des différentes griffes Kigoma sur les premiers courriers expédiés après la prise de la ville, on employa à partir du 21 novembre un cachet double cercle B.P.C.V.P.K. N°4 (voir chapitre suivant) et au début de 1917 un cachet double cercle de fabrication anglaise (mois en anglais) avec légende Kigoma. Deux types légèrement différents ont été utilisés, le type A jusqu'en juin 1917 et le type B de juillet 1917 à 1921.



Kigoma type A : Une droite fictive qui joindrait les petits traits de l'anneau passerait dans le haut de la ligne jour-mois. Toujours frappé en bleu.  
 Kigoma type B : La droite fictive passerait dans le bas de la ligne jour-mois. Ce type est généralement appliqué en noir.



Lettre recommandée en franchise militaire, affranchie à 25 c. (droit de recommandation) par un timbre d'occupation, expédiée de Kigoma le 8 mars 1917 vers le Havre, étiquette de recommandation du Congo Belge avec indication à la machine à écrire « Postes Militaires n° 4 ». Au verso, indication manuscrite « Vu : Pr censure militaire : » et griffe en trois lignes « CONGO BELGE / TROUPES EN CAMPAGNE / BR. NORD ETAT-MAJOR » en violet, cachet de transit Elisabethville 14 avril 1917, Londres 23 MY 17 et cachet d'arrivée (au recto) Le Havre ? -6 17.

II.3. TABORA

Les Belges occupèrent Tabora le 19 septembre 1916. En attendant l'arrivée des cachets officiels quelques semaines plus tard on employa, comme marque d'origine apposée sur le courrier, deux griffes linéaires récupérées dans le matériel laissé par les Allemands en retraite. La première (type A), d'une longueur de 45 mm n'est connue que sur un unique document et frappée recto-verso en violet-rose. La seconde (type B), très petite, mesure 14 mm et se rencontre frappée en violet sur le document ou les timbres de fin septembre à octobre 1916.

TABORA

Type A

Tabora

Type B

- TABORA griffe A



Carte postale illustrée affranchie à 10 c. par un timbre avec surcharge « Tombeur » écrite à Tabora le 22 septembre 1916 (3 jours après la prise de la ville) à destination de la France. Griffes « TABORA » type A frappé des deux côtés de la carte, cachet d'arrivée Ste Adresse Poste Belge 30 XI 16. (seul document connu, à ce jour, avec la griffe type A)



Vue partielle du verso

Les Congolâtres

- TABORA griffe B



Carte postale illustrée affranchie à 10 c. par un timbre du Congo Belge avec griffe « Tabora » type B en violet frappée trois fois, la carte est écrite à Tabora le 28 septembre 1916 (9 jours après la prise de la ville) à destination de la France. Oblitération KISUMU B.P.C.V.P.K. 21 OCT.16, cachet d'arrivée Rieux-Minervois 29-I 16.



Lettre écrite à Tabora le 1<sup>er</sup> octobre 1916 affranchie à 25 c. par trois timbres revêtus de la griffe « Tabora » type B en violet (très faible) à destination des Pays-Bas. Les timbres sont oblitérés au passage par Kisumu « KISUMU B.P.C.V.P.K. 21 OCT 16 ». Au verso, indication manuscrite « Censure Militaire / Le Capitaine / The liaison officer to the Lake Forces Headquarters + signature ». Cachet de transit Kisumu (anglais) 21 Oc 16, Mombasa 26 OC 16.

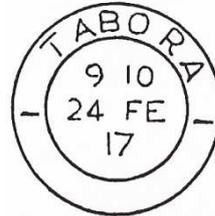
## Les Congolâtres

- Cachets double cercle des offices postaux

A partir de novembre 1916 apparaît le cachet à double cercle TABORA type A dont la légende est placée décalée vers la gauche par rapport au bloc dateur, il sera utilisé frappé en bleu ou en noir sur le courrier jusqu'au dernier jour de l'occupation belge le 24 février 1917. Un second cachet, au type B (bloc dateur redressé) apparaît à la veille du retrait de nos troupes. Il n'aurait servi qu'à des oblitérations de complaisance, principalement avec la date du 24 FEV 17.



Type A



Type B



Lettre recommandée affranchie à 50 c. (simple port + recommandation) oblitérée TABORA 15 DE 16 à destination d'un militaire de l'armée belge. Etiquette de recommandé du Congo Belge avec inscription « Leger Post. / Postes Militaires n°1 ». Au verso, indication manuscrite « Vu pour censure militaire / Le Médecin-directeur de l'h.v.3 + signature Mottoule », cachet de transit Albertville 22 DECE 1916, Elisabethville 20 JANV 1917, Londres 4 MR 17 et cachet d'arrivée 10 III 17. Au recto, Indication manuscrite « Ministère Colonies London » en rouge, la lettre est réexpédiée à Londres où elle arrive le 10 mai 1917 (verso). Indication manuscrite « Inconnu / Clément getry / CH / IDC + signature » (verso) et apposition d'un papillon « Retour Postes militaires belges 1 au Congo – Le destinataire n'a pas été trouvé ». La lettre est réexpédiée de Londres le 8 SP 17 (verso) vers Tabora où elle reçoit le cachet B.P.C.V.P.K. N° 1 9 JUL. 17 (verso). On appose l'inscription « Poste restante Elisabethville Retour » et la lettre repart pour Elisabethville où elle arrive le 18 aout 1917 (verso).



- Le service télégraphique de Tabora

2803

**MESSAGES, SIGNALS AND FIELD TELEGRAPHS.**  
 Army Form C. 2121. *Modified for India* No. of Message \_\_\_\_\_

Received.	Sent.	Prefix.	Code.	m.	No. of words.
At _____ m.	At _____ m.	Office of Origin and service Instructions.			
From _____	To _____				Station Call _____
By _____	By _____				Date _____

To *Konstandis Kigoma*

See instructions on cover.

Sender's Number	Day of month	In reply to number.
-----------------	--------------	---------------------

**A A A**

*What price soppo; send*

*10/11/803 11/803*

*Kassapis*

*n: 22*

*10/11/803 11/803*

From \_\_\_\_\_

Place \_\_\_\_\_

Time \_\_\_\_\_

May be forwarded as now corrected.

How received. How sent.

Signature of \_\_\_\_\_

Formulaire de télégramme de l'armée britannique employé à Tabora (date inconnue) revêtu de 2,50 Fr. de timbres, annulés par la griffe TABORA soulignée d'un gros trait frappée en bleu, pour acquitter le prix de 10 mots à 25c.

Le texte est à caractère commercial et est adressé à Kigoma.

## Les Congolâtres

- Autres types d'annulations rencontrées :

### Griffe linéaire USUMBURA

Les troupes belges utilisèrent de janvier à mars 1917 une griffe linéaire d'origine allemande USUMBURA d'une longueur de 38 mm frappée en violet ou en noir. On ne la rencontre que sur fragments ou timbres isolés généralement accompagnée d'une date manuscrite et d'un paraphe ou d'une signature.

## Usumbura



10 c. carmin, 25 c. bleu, 50 c. brun lilacé, 1 Fr. olive et 5 Fr. orange 8-3-17

### Cachet linéaire USSOKE

Localité située sur le long du chemin de fer à l'ouest de Tabora où se livra fin août 1916 des combats acharnés pour la conquête de la ville. Les troupes belges y employèrent début 1917 un cachet linéaire allemand composé de deux parties, l'une fixe avec USSOKE et l'autre mobile pour la date. On le rencontre frappé en bleu sur timbres d'occupation. Aucun document n'est connu actuellement avec ce cachet.

**USSOKE**  
**3 2 17**



50 c. brun lilacé  
3-2-17



1 Fr. olive  
9-2-17



25 c. bleu  
12-2-17

Cachet MALAGARASSI 1917 T F

La rivière Malagarassi traverse la Mittellandbahn entre Kigoma et Tabora. Les troupes belges utilisèrent un cachet à double cercle de 30 mm portant dans l'anneau en haut MALAGARASSI, en bas 1917, au centre les lettres TF. Ce cachet fut apposé en bleu, rarement en noir, sur timbres d'occupation, il est connu uniquement sur timbres isolés.



5 c. vert



10 c. carmin



25 c. bleu

Cachet du Sultan Mussinga

Mussinga, Sultan du Ruanda, obtint sous le régime allemand un cachet personnel, consistant en un grand cercle dédoublé de 41 mm. de diamètre, portant le long du pourtour les textes « Juhi-Mssinga, Sultan von Ruanda » dans le haut, et « Nianza, Deutsch-Ostafrika » dans le bas, les deux textes séparés par une étoile de part et d'autre, au centre une tête de bœuf. Il est douteux que ce cachet fut employé pendant la période allemande, par contre les troupes belges l'employèrent pour l'apposer sur timbre de 1915 et d'occupation afin de se constituer des « souvenirs ».



La griffe PAYE

Une griffe PAYE (l'Y ayant la forme d'un 4) toujours frappée en bleu, probablement d'origine fiscale, fut employée exceptionnellement par les troupes belges comme annulation.

PAYE



*Fragment de lettre d'un prisonnier allemand du camp de Tabora affranchie à 50 c. par un timbre d'occupation annulé par la griffe PAYE, griffe de censure « CENSURE MILITAIRE / Cdt CAMPS de PRISONNIERS \* TABORA + paraphe ».*

Par dateur

On rencontre parfois des timbres d'occupation annulés d'une griffe rectiligne bleu n'indiquant que la date. Ces dates vont de fin 1916 à début 1917, aucun document muni de ce type d'annulation n'est connu à ce jour.



25 c. bleu

25 c. bleu  
31 DEC. 1916

50 c. brun lilacé

## Les Congolâtres

### Annulations manuscrites

« L'on fut amené à créer, soit dans des localités importantes, soit auprès de certains camps, des bureaux auxiliaires, lesquels se contentèrent d'oblitérer à la plume ou au crayon. Ce fut le cas à Kigoma et à Tabora et au camp de Gottorp. Ces oblitérations consistent le plus souvent en une date et une signature (J. Retels pour Kigoma, G. Bouckaert pour Tabora), parfois en une simple croix de Saint-André (Gottorp). »

J. Dufour « Congo Cinquante ans d'histoire postale »

- Bureau auxiliaire de Kigoma, une date manuscrite de janvier ou février 1917 et la signature de J. Retels (uniquement connu sur timbres isolés).



5 Fr. orange  
4/1/17



10 c. carmin  
24/1/17



5 Fr. orange  
5/2/17

- Bureau auxiliaire de Tabora, une date manuscrite de décembre 1916 ou janvier 1917 et parfois le paraphe de G. Bouckaert (uniquement connu sur fragments ou timbres isolés).



Fragment de lettre (ou de télégramme ?) affranchie à 3,50 Fr. par timbres d'occupation annulés à la plume « 21/12/16 » expédié par « Edm. Beer sous-officier infirmier hôpital des noirs Tabora ». Indication manuscrite « Vu pour la censure militaire / Le Médecin directeur + signature Mottoule ».

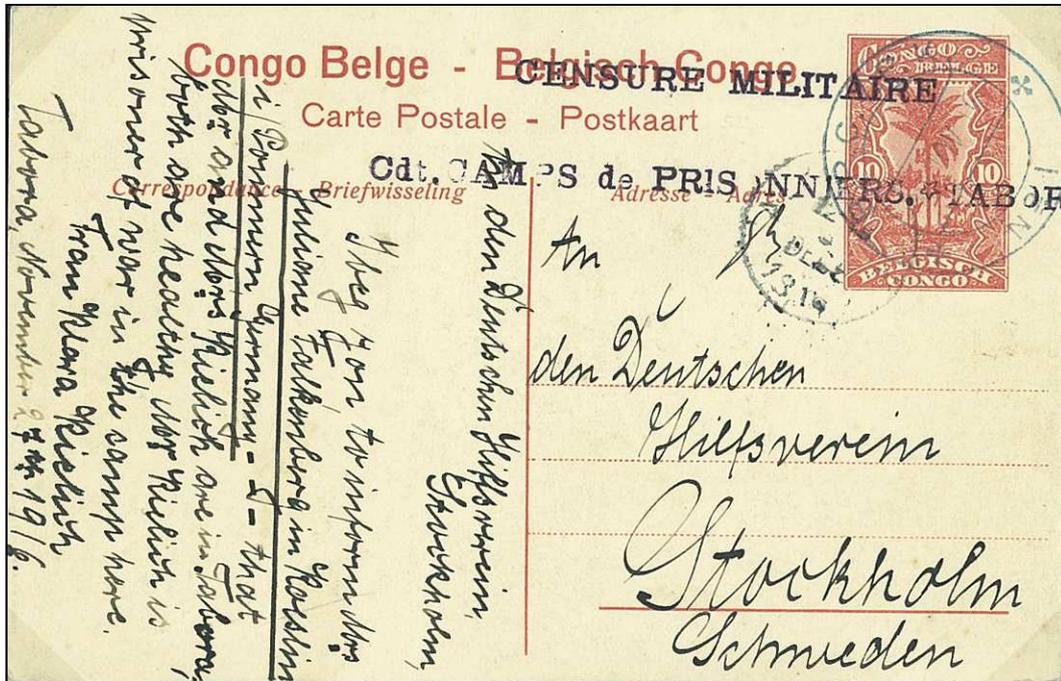
Le sous-officier Beer et le docteur Mottoule faisaient tous deux partie du 15<sup>ème</sup> Bataillon du 4<sup>ème</sup> Régiment de la Brigade Nord.

- Bureau auxiliaire de Gottorp, une simple croix de Saint-André (uniquement connu sur timbres isolés).



- Le camp d'internement de Tabora

Les allemands avaient installés à Tabora un camp d'internement où ils enfermèrent les ressortissants belges et anglais dès le début du conflit. Au moment de la prise de la ville par les troupes belges ces prisonniers furent libérés et les soldats allemands capturés prirent leur place dans le camp. Le courrier émanant de ces prisonniers allemands était revêtu d'une griffe de censure particulière.



Entier postal du Congo Belge (Stibbe n° 43) écrite le 27 novembre 1916 du camp de prisonniers de Tabora, griffe en deux lignes frappée en violet « CENSURE MILITAIRE / Cdt. CAMPS de PRISONNIERS, TABORA ». Oblitération B.P.C.V.P.K. n°1 (Tabora) 28 NOV 16. Cachet de transit Albertville 6 DECE 1916. La carte est adressée à une organisation caritative allemande en Suède.

### III. Cachets double cercle B.P.C.V.P.K. avec N°

Les troupes en mouvement furent pourvues de cachets double cercle de 32 mm de diamètre et numérotés de 1 à 20. Le cercle intérieur est coupé par un pont contenant la date (jour, mois en anglais, millésime), entre les deux cercles les mots B.P.C.V.P.K. pour « Bureau Postal de Campagne VeldPostKantoor ». Pendant la période de la 1<sup>ère</sup> campagne (du début de l'offensive en avril 1916 jusqu'à la prise de Tabora le 19 septembre 1916) les troupes belges ont employé les cachets n° 1 à Tabora, n°4 à Kigoma et n°5 à Kigali. En accord avec les Britanniques une grande partie des territoires occupés par les Belges est remis aux Britanniques le 25 février 1917. On commença à procéder au rapatriement d'une part importante des effectifs belges vers le Congo ou l'Europe.



Cependant, en mars 1917, une formation allemande sous les ordres de Wintgens et Naumann perce le dispositif britannique et se dirige vers Tabora. En avril les Belges, sous le commandement du Colonel Huyghé, sont rappelés pour se positionner autour de la ville. Le 23 mai le VI<sup>ème</sup> bataillon s'empare de Wintgens, Naumann continue seul vers le nord, et après une course poursuite se rend aux Anglais à Luila le 1<sup>er</sup> octobre 1917. Le 8 mai 1917 les alliés décident de la prise de Mahenge, seule place importante au sud du rail Kigoma-Dar-Es-Salaam encore occupée par les Allemands, ainsi que du débarquement de deux colonnes belges à Kilwa sur l'Océan Indien afin de nettoyer la poche de l'extrême sud est. La ville de Mahenge sera investie par les forces belgo-congolaises le 9 octobre 1917 et remise aux Anglais le 25 novembre.

## Les Congolâtres

### Autres marques militaires utilisées à Tabora

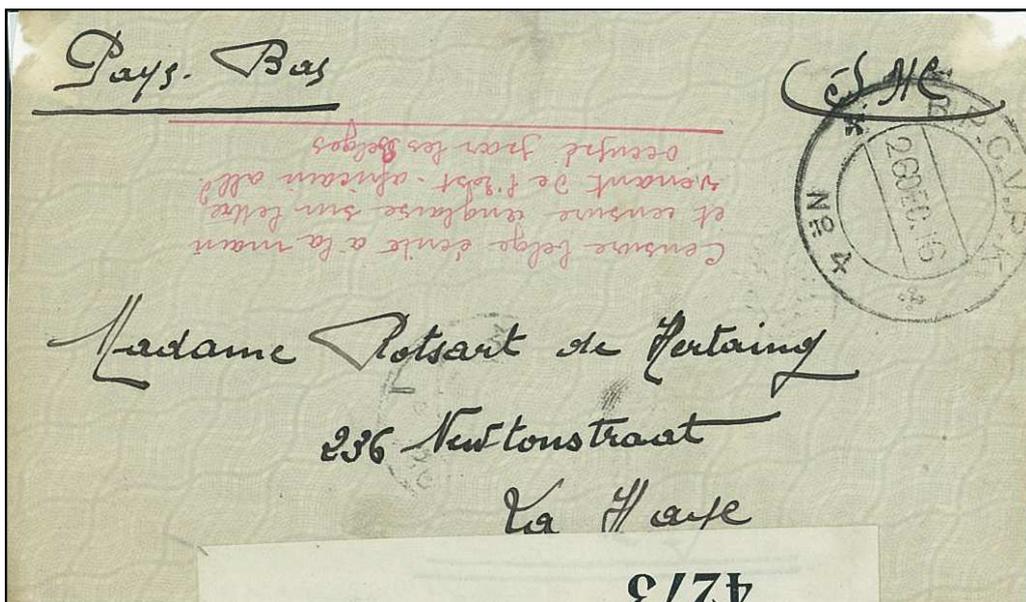
Durant cette deuxième campagne (dite de Mahengé) et la période d'occupation des territoires conquis par les troupes belges, apparaissent les cachets n° 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Les cachets n° 2, 3, 7, 19 et 20 ne sont connus qu'utilisés en complaisance.

- B.P.C.V.P.K. N° 1 employé à Tabora de novembre 1916 au 25.2.1917



Lettre en franchise militaire oblitérée B.P.C.V.P.K. N° 1 12 NOV 16 en bleu expédiée vers la France. Cachet d'arrivée PARIS ETRANGER 17.1 1917. Au verso, « Censure Militaire / Le Lt. Colonel comt. la Brigade nord / p.o. Le Capitaine + signature Ch. Hallez » et transit Albertville 27 NOVE 1916.

- B.P.C.V.P.K. N° 4 Employé à Kigoma de novembre 1916 à décembre 1917 puis à Kitega de décembre 1917 à avril 1918



Lettre en franchise militaire avec oblitération B.P.C.V.P.K. N° 4 26 DEC 16 en noir à destination des Pays-Bas. Au verso, indication manuscrite « Vu pour la Censure militaire / Le Comdt du I Bon / Le Capitaine +

## Les Congolâtres

signature Weber », bande de fermeture de la censure hollandaise « OPENED BY CENSOR 4273 » avec cachet 'SGravenhage 21.3.17.

- B.P.C.V.P.K. N° 13



Lettre en franchise militaire expédiée en recommandé affranchie à 25 c. (droit de recommandation) par un timbre d'occupation oblitéré B.P.C.V.P.K. N° 13 19 OCT.17 à destination d'un militaire de l'armée Belge. Etiquette de recommandation du Congo Belge avec inscription « B.P.C. 13 ». Au verso, indication manuscrite « Vu pour la censure militaire / Le Chef de Bataillon + signature Hubert », cachet de transit B.P.C.V.P.K. N° 11 30 OCT. 17 (Dar-Es-Salam), Base office B 30 OCT.17 I.E.F. (Dar-Es-Salam) et cachet d'arrivée POSTES MILITAIRES Belgique 26 XII (absence de millésime).

- B.P.C.V.P.K. N° 16



Entier postal à 5 c. (Stibbe n° 11) écrit à Tabora le 23 avril 1918 expédié en recommandé avec affranchissement complémentaire à 30 c. (port 10 c. + recommandation 25 c.) par quatre timbres d'occupation oblitérés en vert-bleu B.P.C.V.P.K. N° 16 23 APR.18 à destination du Havre. Etiquette de

## Les Congolâtres

recommandation du Congo Belge avec indication « B.P.C. / V.P.K. 16 ». Cachet de transit Kigoma 24 AP 18 et cachet d'arrivée Le Havre 14 -6 18.

- B.P.C.V.P.K. N° 17



Entier postal à 10 c. (Stibbe n° 12) écrit à Udiji le 31 mars 1918 expédié en recommandé avec affranchissement complémentaire à 15 c. (recommandation 25 c.) par un timbre d'occupation oblitéré B.P.C.V.P.K. N° 17 3 (erreur de dateur ?) MAR.18 à destination de la France. Etiquette de recommandation du Congo Belge avec indication « B.P.C. / V.P.K. 17 ». Griffes encadrées en violet « DAMAGED BY IMMERSION IN SEA WATER », aucune censure.

### IV. Le cachet d'origine allemande MUANZA employé par les Belges

Localité située au sud du lac Victoria, Mwanza fut occupé par les anglais le 14 juillet 1916. Un bureau postal fut ouvert par les Allemands le 1<sup>er</sup> octobre 1895, jusqu'en mars 1909 ils y employèrent un cachet circulaire MUANZA avec dans le bas trois étoiles et au milieu la date sur trois lignes. A partir de mars 1909 ce cachet fut remplacé par un cachet orthographié MUANSA jusqu'à la fermeture du bureau le 14 juillet 1916. De début octobre à fin 1916 les belges, autorisés à y installer une antenne aux côtés des Anglais, y utilisèrent le premier cachet, sans bloc dateur.

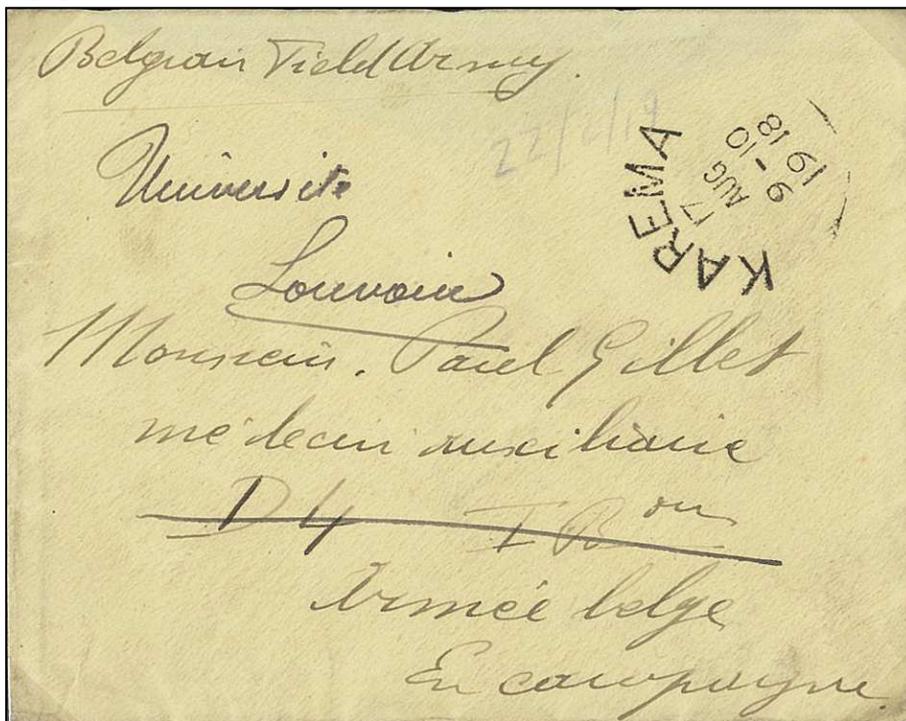


Entier postal n° 1 recommandé surchargé RUANDA avec affranchissement complémentaire à 5 Fr. surchargé RUANDA écrit à Kigali par le sous-lieutenant Mathieu le 28 octobre 1916 à destination de la France. Oblitération Muanza (sans date), cachet de transit registered Mombasa DE 14 16 et cachet d'arrivée Calais 18-1 17.

V. Cachets sans cercle extérieur

A partir de 1916 à Rutshuru et ensuite en 1918 à Uvira (Congo Belge) puis à Kigali, Kitega, Karema et Usumbura dans les territoires occupés, on voit apparaitre un type de cachet avec le nom de la localité cintré et sans cercle extérieur. Ces cachets sont plus que probablement de fabrication anglaise, les mois sont exprimés en français pour Rutshuru et Uvira mais en anglais pour les quatre situés en territoires occupés, ils seront employés jusqu'à la fin de la période d'occupation et disparaîtront quand le Ruanda-Urundi passera sous mandat à la Belgique (1921).

• Karema



Lettre en franchise militaire oblitérée Karema 17 AUG 1918 à destination d'un médecin militaire de l'armée belge en campagne. Au verso, cachet de transit Kigoma double cercle type B 20 AUG 18.

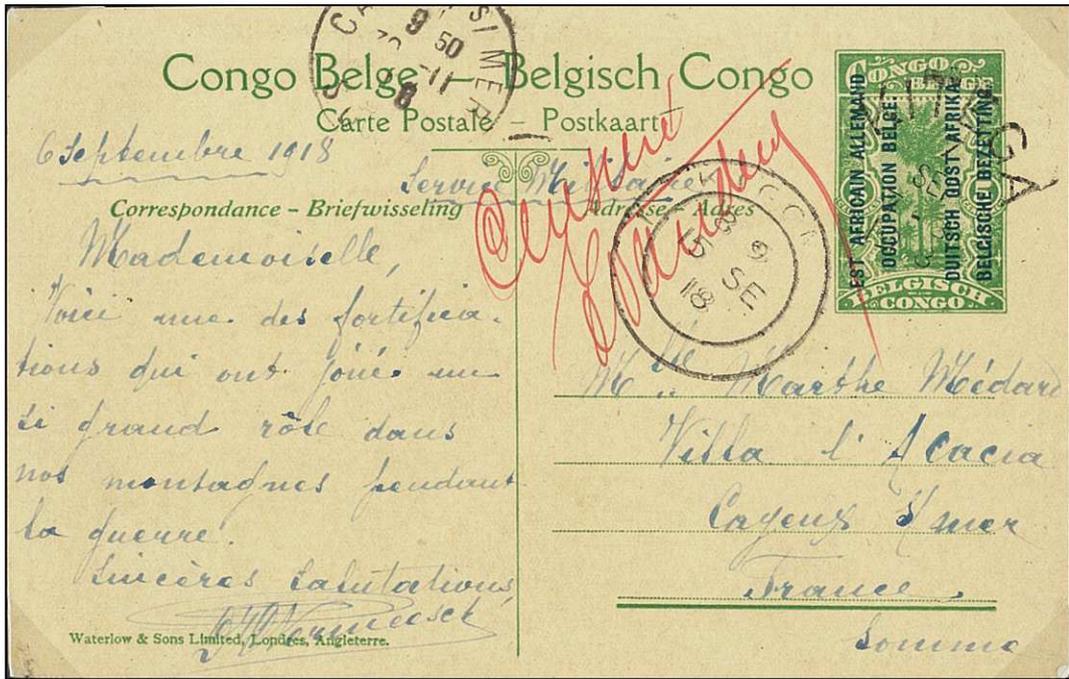
• Kigali



Entier postal n° 1 surchargé URUNDI oblitéré Kigali 22 JUN 1918 expédié vers Paris. Cachet de transit BRIT. E. AFRICA JY 13 18 localité illisible.

Les Congolâtres

•Kitega



Entier postal n° 11 en franchise militaire oblitéré Kitega 7 SEP 1918 expédié vers la France. Indication manuscrite « Censuré + signature », cachet de transit Kigoma 15 SE 18 et cachet d'arrivée Cayeux sur mer 30-11 18

• Usumbura



Entier postal n° 11 oblitéré Usumbura 11 DEC 1918 expédié vers Liège. Aucune censure, petit cachet de facteur « 10 ».

## Campagne de l'Est Africain Allemand Le censeur Paul Greindel



Par Luc Vander Marcken

Durant la campagne dans l'Est Africain Allemand de 1916 à 1918 la censure militaire ne fut jamais structurée, brigades, bataillons ou régiments censuraient avec leurs propres moyens. Le plus souvent la méthode utilisée et aussi la plus simple était la griffe manuscrite (fig. 1) mais plusieurs censeurs utilisèrent soit la machine à écrire soit un cachet fabriqué par leur corps d'armée. (fig. 2).

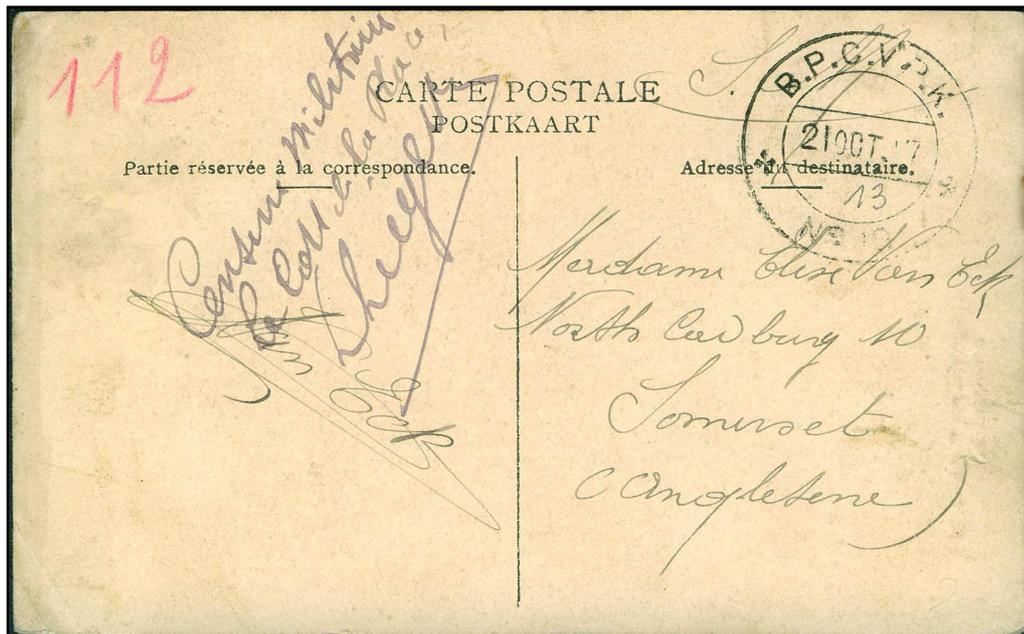


Fig. 1

Carte postale en franchise du BPCVPK<sup>1</sup> n° 13 (entre Kilosa et Mahenge) 21 oct. 1917 vers l'Angleterre.  
Censure manuscrite « censure militaire le com. de la place »



EST AFRICAIN ALLEMAND  
- OCCUPATION BELGE -  
DISTRICT d'UDJIOJI  
CENSURE MILITAIRE

Fig. 2

Parmi tous ces officiers chargés de censurer le courrier de leurs camarades le Capitaine Baron Paul Greindel fût sans conteste le plus imaginatif dans sa façon de procéder. Attardons nous tout d'abord un instant sur le personnage. Né à Bruxelles le 10 juin 1878, son enfance se passe entre le Portugal et l'Allemagne, il entre à l'école militaire le 23 octobre 1897 et est nommé sous-lieutenant à la 4<sup>ème</sup> compagnie cycliste du 2<sup>ème</sup> bataillon. Après un service très dur il fut mis à la retraite avec le grade de lieutenant le 26 juin 1906 souffrant d'une importante dilatation du cœur. Il trouva un emploi au ministère de l'intérieur en février 1907 mais trouva un poste plus intéressant en novembre de la même année aux carrières de porphyre de Quenast.

<sup>1</sup> voir explication en fin d'article

## Les Congolâtres

Doué d'une grande imagination il conçut les plans et maquettes de plusieurs inventions : une machine pour aligner mécaniquement les caractères d'imprimerie ; une trieuse de monnaie, un appareil pour la paie des salaires ; un démarreur pour automobile ; un fichier dont les fiches découpées d'une certaine façon sautent aux yeux lorsqu'elles ne sont pas à leur place normale ; etc...Il ne réussit cependant jamais à commercialiser aucune de ses inventions. Bien qu'atteint d'une grave affection cardiaque il se porta volontaire dès l'invasion de la Belgique en août 1914, d'abord affecté à la défense de l'Escaut où il fut légèrement blessé, il est ensuite nommé instructeur à Bayeux. Le 2 novembre 1915 il se porte volontaire pour l'Afrique et la Force Publique où il est admis en qualité de lieutenant et officier d'ordonnance du général Malfeyt, Commissaire Royal dans l'est africain allemand, et comme commandant du groupement de la Force Publique Udjiji-Kigoma. Il arrive sur place en janvier 1917 et en plus de ses fonctions exerce le rôle de censeur et devient à partir du 8 mai 1917 juge suppléant du Conseil de guerre de Kigoma. Si, comme ses collègues censeurs, il se contente dans un premier temps à censurer d'une manière manuscrite (fig. 3 et 4)

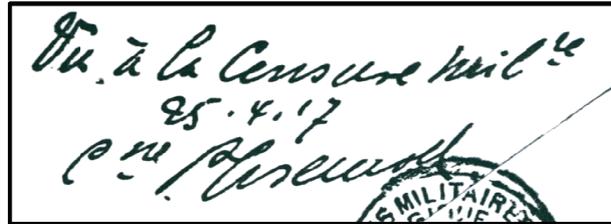


Fig. 3

Censure manuscrite "Vu à la censure mil.re/25.4.17/Cne PGreindl"

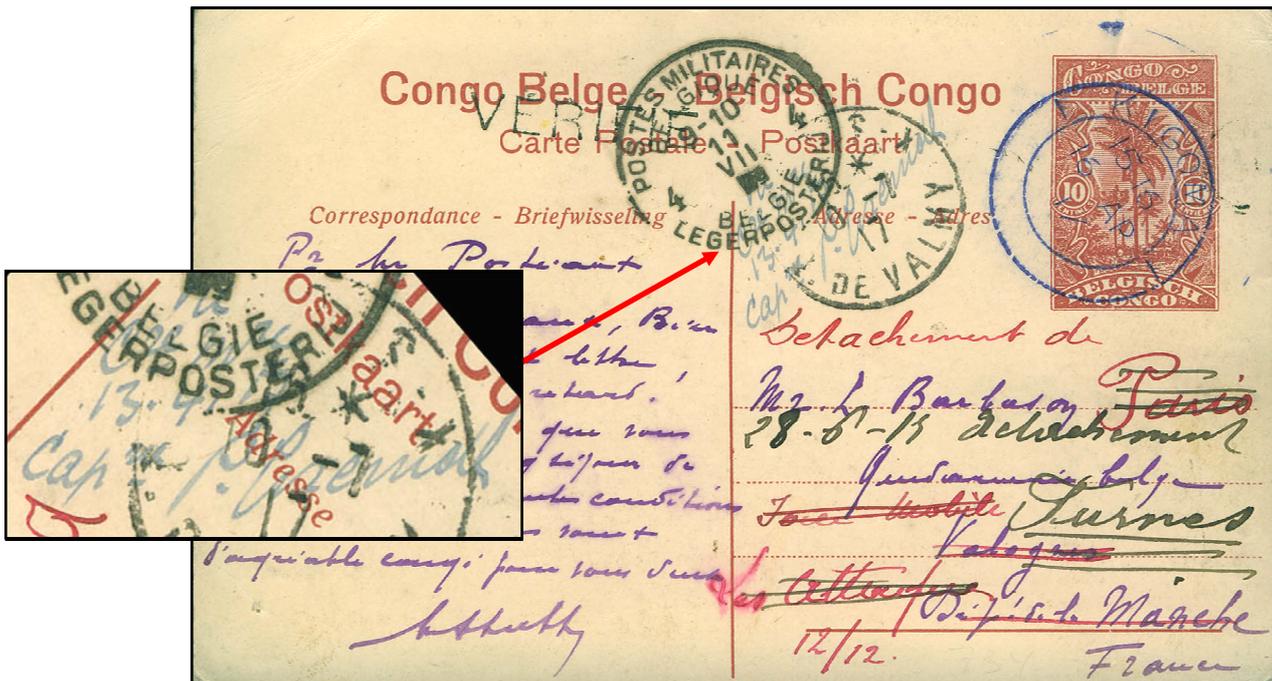


Fig. 4

Entier postal (Stibbe n°43) de Kigoma (type I) <sup>2</sup> le 16 AP 17 vers la France  
Censure manuscrite « vu cens mil 13.4.17 cap P.Greindl »

<sup>2</sup> voir explication en fin d'article

## Les Congolâtres

Il ne tarde pas avec son esprit inventif à “organiser” sa manière de censurer. Dans un premier temps il confectionne des bandes gommées sur lesquelles il prépare le texte avec sa machine à écrire « OUVERT PAR LA CENSURE MILITAIRE ». Ces bandes lui permettent de refermer l’enveloppe après avoir effectué sa censure et d’ajouter ensuite la date et sa signature. (fig.5)

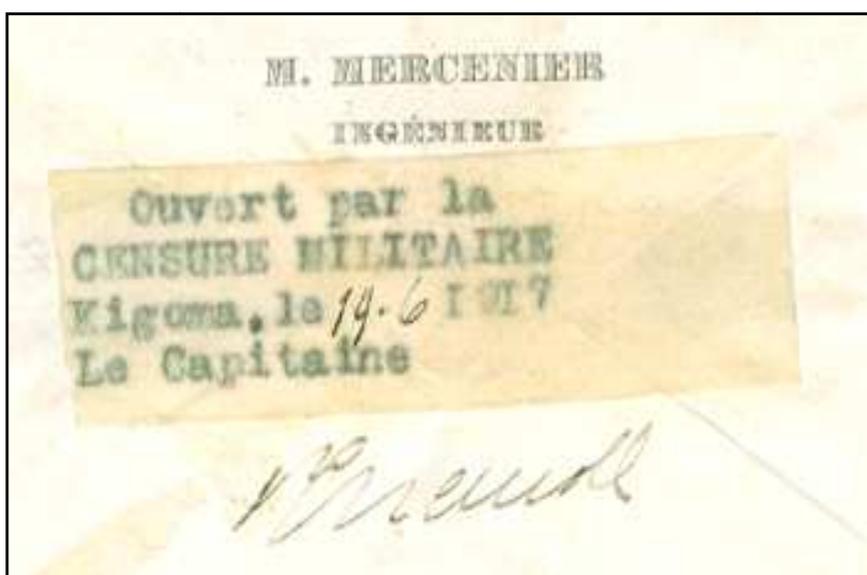


Fig. 5

*Lettre du 6 mai 1917 de Kigoma (type I) vers la France*

*Au verso, sur bande de fermeture à la machine à écrire « ouvert par la censure militaire »  
date et signature P. Greindl manuscrite*

Perfectionnant encore sa méthode il emploie un morceau de bande gommée comme fermeture et ajoute au texte « Kigoma, le... » en laissant un emplacement vide pour ajouter la date de manière manuscrite et en-dessous soit « le Capitaine » ou « le censeur ». (fig. 6, 7 et 8)



verso agrandi de la lettre illustrée à la fig.6



Fig. 6

Lettre commerciale de Kigoma (type I) le 19.6.17  
vers Londres en double port (50 c.)

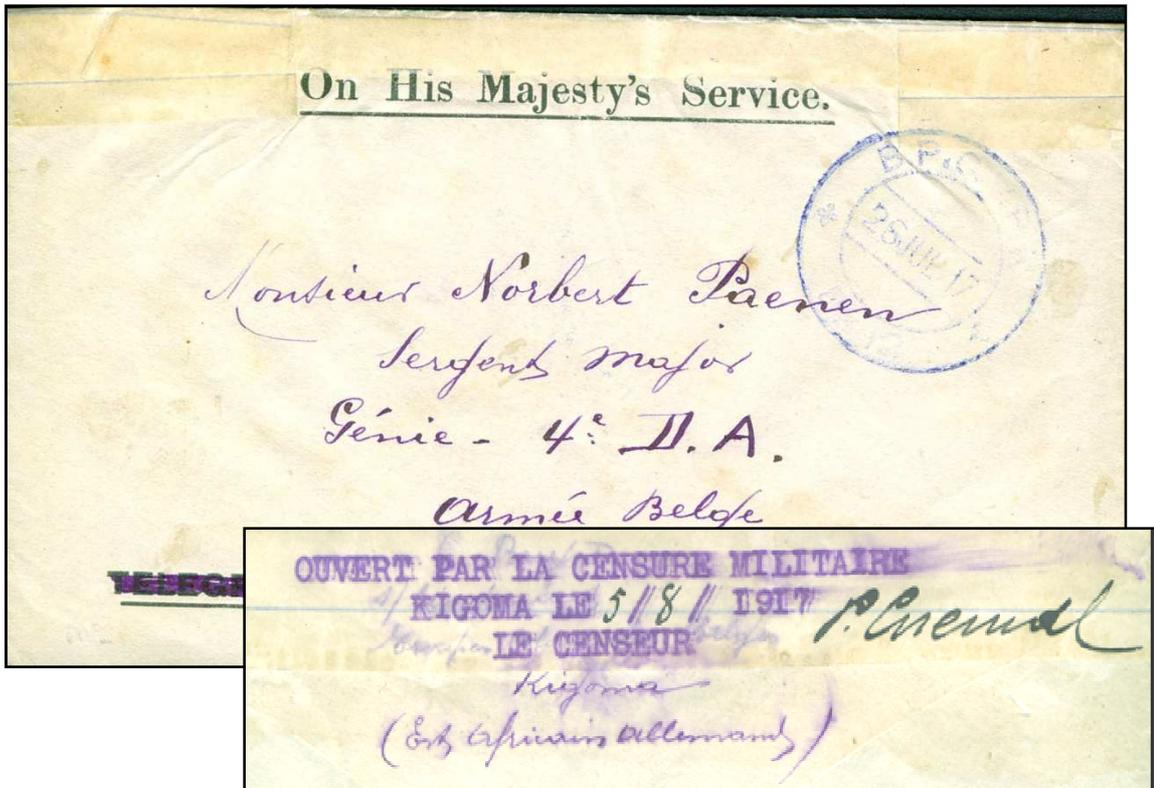


Fig. 7

↑  
verso

Lettre en S.M. vers la Belgique  
B.P.C.V.P.K. n° 12 du 26 JUIL 17  
Au verso, « ouvert par la censure militaire/Kigoma le 5/8/1917/ le censeur »

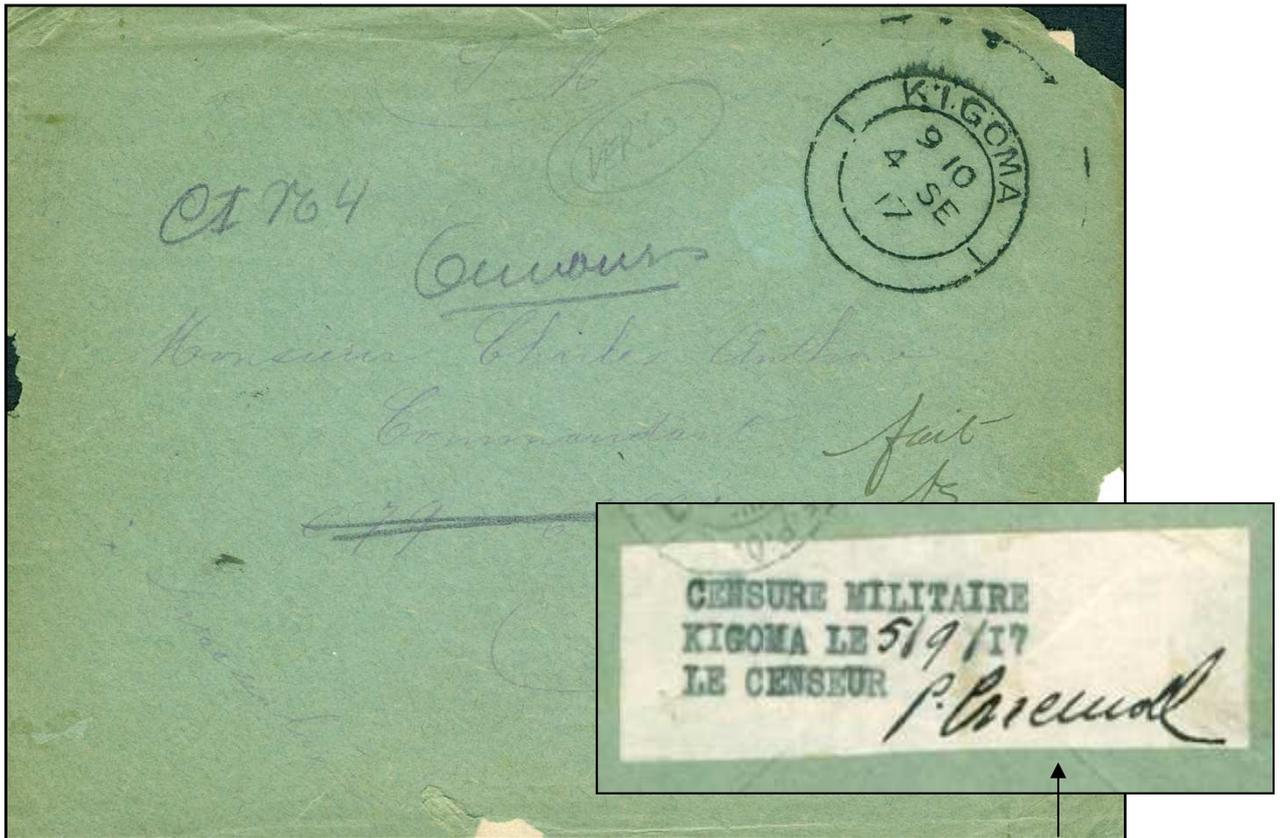
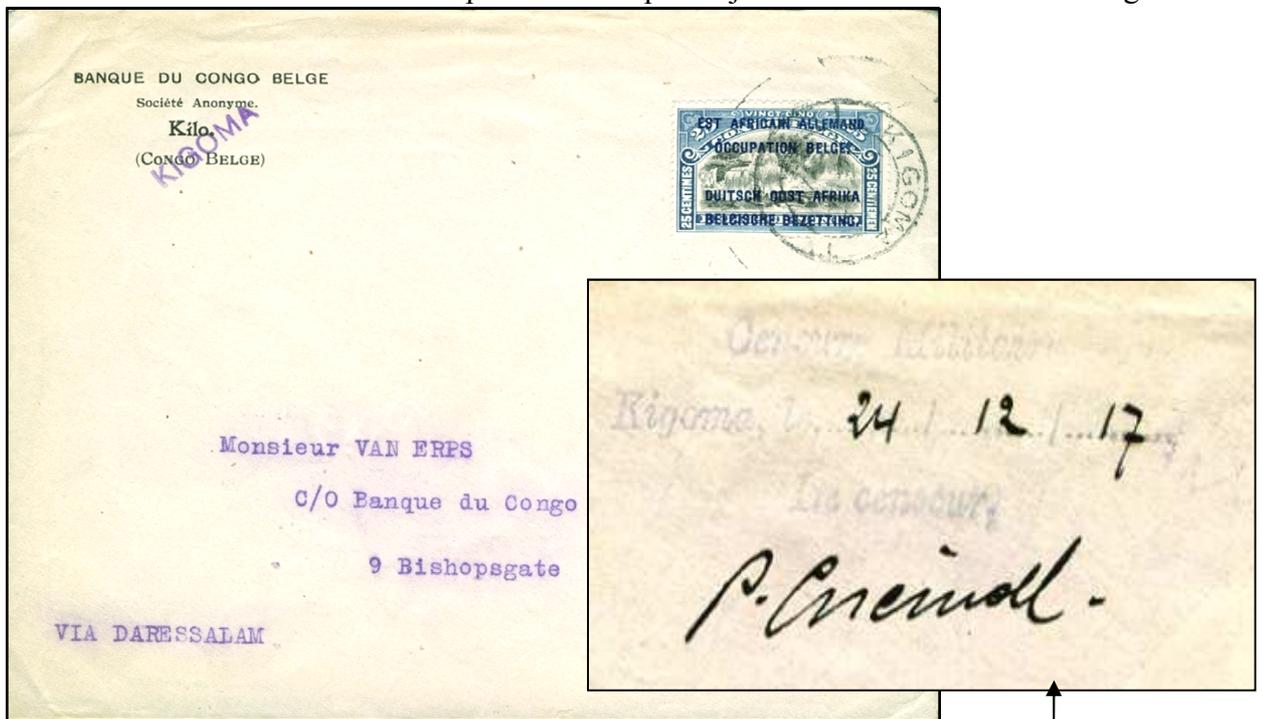


Fig. 8

verso

*Lettre en S.M. de Kigoma (type II) vers la Belgique  
Au verso, « censure militaire/Kigoma le 5/9/17/ le censeur/ P.Greindl »*

Estimant probablement que cela ne lui faisait pas encore gagner assez de temps il se fit confectionner un cachet reprenant le même libellé et ne lui laissant plus la tâche que d'ajouter à la main la date et sa signature. (fig. 9)



verso

Fig. 9. *Courrier commercial expédié de Kigoma (type II) le 24.12.1917 vers l'Angleterre  
au verso, « censure militaire/24.12.17/le censeur/P.Greindl »*

*Les Congolâtres*

Poussant toujours plus loin le perfectionnement il se procure dans le courant de l'année 1918 un plus grand cachet à dateur mobile, il ne suffit plus maintenant que de signer. (fig. 10)



Fig. 10 Lettre en franchise recommandée (tarif 25c.) de Kigoma (type II) le 17 JY 18 vers Libenge au Congo Belge, manuscrit « L'Auditeur Militaire » et signature.  
 Au verso, « censure militaire/Kigoma le 17 juillet 1918/Le censeur/P. Greindl »

Amoureux des choses bien faites et bien ordonnées il poussa même le raffinement à employer des cartes postales allemandes probablement trouvées sur place et préalablement passée dans un cachet à sec et embouties « EST AFRICAIN ALLEMAND OCCUPATION BELGE » avec blason et devise de la Belgique (fig. 11)

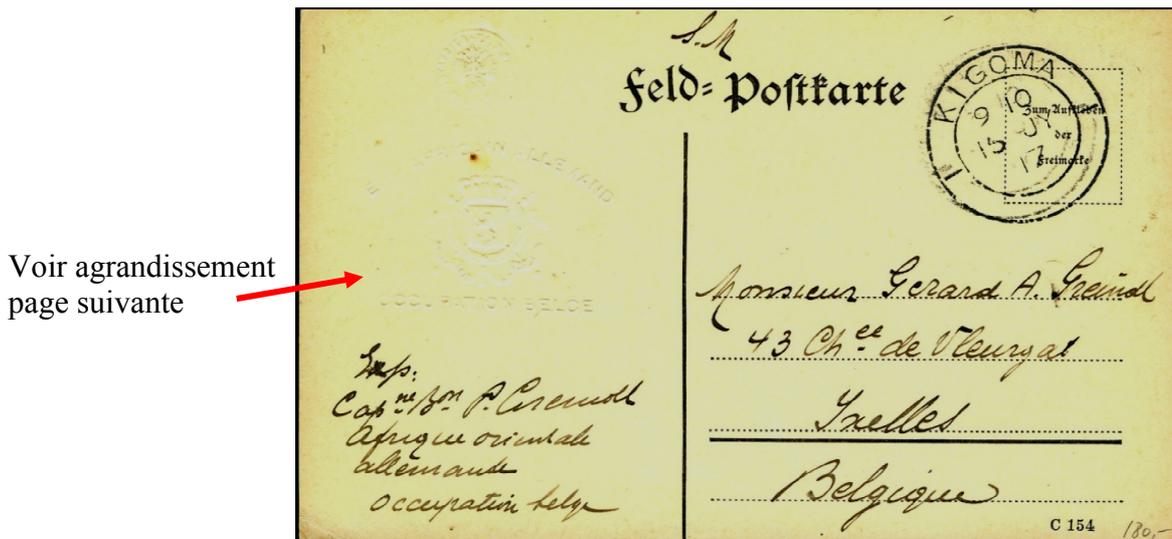
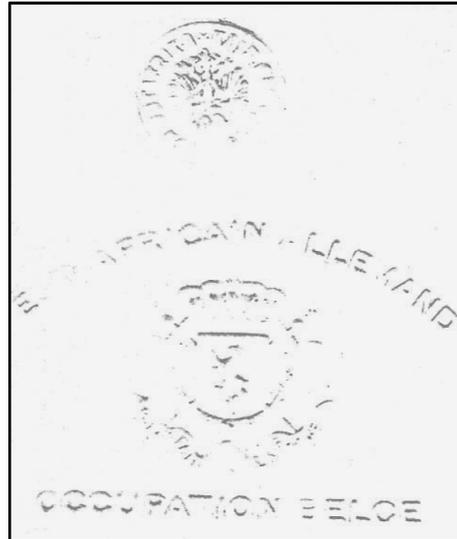


Fig. 11  
 Carte postale en franchise, Kigoma (type II) le 15 JY 17 vers Bruxelles  
 cette carte est adressée à son fils



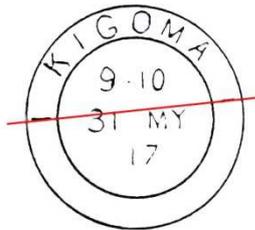
Agrandissement contrasté du relief de l'inscription de la carte précédente  
« EST AFRICAIN ALLEMAND/ OCCUPATION BELGE »

Après avoir constaté l'évolution de la censure entre les mains du Baron Greindl, nous pouvons, pour la petite histoire, ajouter que le 5 décembre 1918 il reçoit une mission bien agréable à remplir ; les prisonniers allemands, dont le Gouverneur Von Schnee et le général Von Lettow Vorbeck venant du sud du tanganyika, sont dirigés par bateau sur Kigoma et le Commissaire Royal charge son officier d'ordonnance de le représenter auprès d'eux. Paul Greindl monte seul à bord et après leur avoir expliqué qu'il vient leur parler au nom du Gouverneur belge de l'Afrique Orientale allemande, les autorise à descendre à terre et leur fait servir un repas. « Donner une permission au général en chef des Allemands en Afrique était une petite revanche tout à fait agréable » (lettre à sa femme du 5/12/18). Le général Von Lettow Vorbeck dans son livre « La guerre de brousse dans l'Est Africain » relate cette réception : « nous fûmes traités par les Belges avec la réserve pleine de tact qu'exigeait notre situation délicate...Le Gouverneur belge avait envoyé son officier d'ordonnance qui parlait parfaitement l'allemand pour nous recevoir... ». En février 1919, par suite de la fin de la guerre, les cadres sont réduits et Paul Greindl devient Commandant de place en même temps que Commandant du Groupement des troupes des territoires occupés. Le voilà donc chef de Bataillon, enchanté de commander une troupe noire d'excellents soldats ; il n'en abandonne pas pour autant ses autres fonctions et ses derniers mois de séjour en Afrique sont très absorbants. En décembre 1919 Paul Greindl et son chef le Général Malfeyt quittaient Kigoma pour rentrer en Europe. Ils arrivèrent à Bruxelles en janvier 1920. Paul fut alors mis en congé et finalement démobilisé le 1<sup>er</sup> juin 1920. Le 17 novembre 1920, il sera autorisé à porter le titre honorifique de Capitaine-Commandant. Il reprit son travail au Comptoir de vente du Porphyre de Quenast. En 1929, il en était Directeur Général. En 1932, sa maladie de cœur s'aggrava et il faillit succomber. Il ne put travailler pendant un an et quand il fut remis, le Comptoir de Vente du Porphyre de Quenast ne voulut pas le reprendre. Il entra chez Citroën le 16 juillet 1934 d'où il démissionna le 23 janvier 1935. Il fut alors engagé à la S.A. Pantex le 13 février 1935 comme Directeur général. Père de six enfants, il mourut le 6 septembre 1951 dans la maison qu'il avait acheté après son retour d'Afrique à Zellick. Le nom des Greindl est intimement lié à l'histoire de notre colonie. En effet, Paul est le fils du Baron Greindl qui fut le premier secrétaire général de l'Association Internationale Africaine (A.I.A.) en 1876. A ce poste il organisa l'expédition Cambier vers le lac Tanganyka. En janvier 1878 accompagné du général Sanford il accueille Stanley qui arrive à Marseille après sa traversée de l'Afrique et lui propose de rentrer au service du Roi Léopold II. Enfin, le fils de Paul, Gérard Greindl (voir fig.11) combattit aux côtés des jeunes colons belges pilotes dans la South African Air Force de 1941 à 1945. Il décéda comme commandant de bord à la SABENA dans l'accident d'avion de Libenge le 13 mai 1948.

(Fig. 3 coll. Privée, autres fig. collection de l'auteur)

<sup>1</sup> Ces cachets étaient utilisés par les troupes en mouvement. Au fur et à mesure que les troupes combattantes se muaient en troupes d'occupation, ces cachets se stabilisaient, eux aussi. Les lettres B.P.C.V.P.K. sont les initiales des mots **B**ureau de **P**oste de **C**ampagne **V**eld**P**ost**K**antoor.

<sup>2</sup> On distingue deux types de cachet Kigoma :



type I



type II

Le type I toujours frappé en violet apparaît début 1917, si l'on rejoint les deux petits traits se trouvant dans l'anneau, on obtient une ligne droite fictive montante à travers le centre. Dans le type II, rencontré à partir de juillet 1917 et frappé en noir ou plus rarement en violet, ce trait passe en-dessous de la date.

### **Bibliographie pour les pages 16 à 47 :**

- Institut cartographique militaire : Les Campagnes Coloniales Belges
- Colonel Müller : Les troupes du Katanga & Les Campagnes d'Afrique
- J-M Frenay : Les postes civiles belges dans l'Est Africain Allemand pendant la guerre 14-18
- J-M Frenay : Les postes militaires belges dans l'Est Africain Allemand pendant la guerre 14-18
- J. Dufour : Congo Cinquante ans d'histoire postale
- A. Vindevoghel : Chronologie des mouvements des troupes militaires belges dans l'Afrique Orientale Allemande pendant la guerre 1914-1918
- Dr. J. Stibbe : Les entiers postaux du Congo et du Ruanda-Urundi
- site internet « Les Congolâtres »
- Collection Patrick Maselis : Ruanda-Urundi volume I et II
- Historique de l'emploi des marques de censure pendant la campagne de l'Afrique Orientale Allemande - - 1914-1918 par R. De Graeve (Balasse magazine)
- La campagne Anglo-Belge de l'Afrique Orientale Allemande par Charles Stienon
- Association de la famille Greindl (internet)

Sources pour les documents illustrés:

- Pour l'article "1915-1918 Le courrier des militaires belges pendant la campagne de l'Est Africain Allemand": Collection Maselis.
- Pour l'article "Campagne de l'Est Africain Allemand Le censeur Paul Greindel": Collection Vander Marcken